

# **De la force De l'imagination**

Essais - Livre I - chapitre XXI

***Michel de Montaigne***

***[www.plume-direct.fr](http://www.plume-direct.fr)***

[www.plume-direct.fr](http://www.plume-direct.fr)

Date de publication : 21/04/2012

ISBN : **978-2-9534938-CI-5.019**

Tous droits réservés®

**Remarque** : Les chiffres I, II, III indiquent les trois éditions des essais de Montaigne. I : édition de 1580 qui ne comportait que les deux premiers livres ; II : édition de 1588 en trois livres avec des ajouts aux deux premiers livres ; III : édition posthume de 1595 comportant les ajouts réalisés par l'auteur dans les dernières années de sa vie.

\*\*\*\*\*

I - « Une forte imagination produit l'événement » (*fortis imaginatio generat casum*), disent les clercs. Je suis de ceux qui sentent très-grand effort de l'imagination. Chacun en est heurté, mais aucuns en sont renversez. Son impression me perse. Et mon art est de luy eschapper, non pas de luy resister. Je vivroye de la seule assistance de personnes saines et gaies. La veue (*vue*) des angoisses d'autruy m'angoisse materielleemnt, et a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers. Un toussueur continuel irrite mon poulmon et mon gosier. Je visite plus mal volontiers les malades ausquels le devoir m'interesse, que ceux ausquels je m'attens moins et que je considère moins. Je saisis le mal que j'estudie, et le couche en moy. Je ne trouve pas estrange qu'elle donne et les fievres et la mort à ceux qui la laissent faire et qui luy applaudissent. Simon thomas estoit un grand medecin de son temps. Il me souvient que, me rencontrant un jour à *Thoulouse* chez un riche vieillard pulmonique, et traitant avec luy des moyens de sa guarison, il luy dist que c'en estoit l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie, et que, fichant ses yeux sur la frescheur de mon visage et sa pensée sur cette allegresse et vigueur qui regorgeoit de mon adolescence, et remplissant tous ses sens de cet estat en quoy j'estoy, son habitude s'en pourroit amender. Mais il oublioit à dire que la mienne s'en pourroit empirer aussi.

*(La médecine ancienne avait étudié cette influence de l'imagination. Hippocrate et Galien avaient médité sur la tristesse ou la joie qu'un malade reçoit de la présence de son médecin selon que celui-ci est*

*triste ou gai.)*

I - Gallus Vibius banda si bien son ame à comprendre l'essence et les mouvement de la folie, qu'il emporta son jugement hors de son siege, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre ; et se pouvoit vanter d'estre devenu fol par sagesse. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau. Et celuy qu'on debandoit pour luy lire sa grace, se trouva roide mort sur l'eschafaut du seul coup de son imagination. Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons et rougissons aux secousses de nos imaginations, et renversez dans la plume sentons nostre corps agité à leur bransle, quelques-fois jusques à en expirer. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois, tout'endormie, qu'elle assouvit en songe ses amoureux désirs,

« dans l'illusion d'avoir consommé l'acte, on répand à larges flots cette liqueur et on en souille son vêtement. » Lucrèce, IV, 1029.

*Ut quasi transactis soepe omnibus rebus profundant fluminis ingentes fluctus, vestémque cruentent.*

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuict des cornes à tel qui ne les avoit pas en se couchant, toutesfois l'évenement de Cyppus, Roy d'Italie, est memorable, lequel pour avoir assisté le jour avec grande affection au combat des taureaux, et avoir au en songe toute la nuict des cornes en la teste, les produisit en son front par la force de l'imagination (*d'après un texte de Pline, Hist. Nat., XI, 45, cité par Messie, Diverses leçons, II, 7.*). La passion donna au fils de Croesus la voix que la nature luy avoit refusée (*Lorsqu'il vit son père près de mourir sur le bûcher. Cf Hérodote, I, 85*). Et Antiochus print la fièvre de la beauté de Stratonice trop vivement empreinte en son ame (*Lucien, Traité de la déesse de Syrie, I,1*). Pline dict avoir veu Lucius Cossitius de femme changé en homme le jour de ses nopces (*Pline, Hist. Nat., VII, 4*). Pontanus et d'autres racontent pareilles metamorphoses advenuës en Italie ces siecles passez. Et par vehement desir de luy et de sa mere,

« Iphis acquitta, garçon, des vœux qu'il avait faits étant fille »

*Vota puer solvit, quae faemina voverat Iphis. Ovide, Métamorphoses, IX, 793.*

II - Passant à Vitry le François (en septembre 1580 d'après *Journal de Voyage*), je peuz voir un homme que l'Évesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitans de là ont cogneu et veu fille, jusques à l'aage de vingt deux ans, nommée Marie. Il estoit à cett'heure-là fort barbu, et vieil, et point marié. Faisant, dict-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisirent ; et est encore en usage, entre les filles de là, une chanson, par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons, comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveille, que cette sorte d'accident se rencontre frequent ; car si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement attachée à ce subject, que, pour n'avoir si souvent à rechoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur compte d'incorporer, une fois pour toutes, cette virile partie aux filles.

I - Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du Roy Dagobert et de Saint François (*Une légende rapporte que Dagobert aurait été couvert de cicatrices provoquées par la crainte de la gangrène. Quant à Saint François, deux ans avant sa mort, lors d'une méditation extatique, il se serait senti transpercé aux places des clous enfoncés dans les membres du Christ et en conserva des cicatrices.*). On dict que les corps s'en-enlevent telle fois de leur place, et Celsus recite d'un Prebstre, qui ravissoit son ame en telle extase, que le corps en demeuroit longue espace sans respiration et sans sentiment (*on trouve ce récit dans H. Corneille Agrippa, De occ. Phil, livre III, chap. LXIV.*). III Saint Augustin en nomme un autre, à qui il ne falloit que faire ouir des cris lamentables et plaintifs, soudain il defailloit et s'emportoit si vivement hors de soy,

qu'on avoit beau le tempester et hurler, et le pincer, et griller, jusques à ce qu'il fut resuscité : lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant de loing, et s'apercevoit de ses eschaudures et meurtrissures. Et, que ce fust une obstination apostée (*feinte*) contre son sentiment, cela le monroit, qu'il n'avoit cependant ny poulx ny haleine (*Cité de Dieu, XIV, 24.*).

I - Il est vray semblable que le principal credit des miracles, des visions, des enchantements et de tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination agissant principalement contre les ames du vulgaire, plus molles. On leur a si fort saisi la creance qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas.

Je suis encore de cette opinion, que ces plaisantes liaisons (*les nouements d'aiguillettes, défailances de virilité des nouveaux mariés, dans lesquelles on voyait autrefois de la sorcellerie*), dequoy nostre monde se voit si entravé, qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont volontiers des impressions de l'apprehension et de la crainte. Car je sçay par experience, que tel, de qui je puis respondre comme de moy mesme, en qui il ne pouvoit choir soupçon aucune de foiblesse, et aussi peu d'enchantement, ayant ouy faire le conte à un sien compaignon, d'une defaillance extraordinaire, en quoy il estoit tombé sur le point qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte lui vint à coup si rudement frapper l'imagination, qu'il en encourut une fortune pareille ; III et de là en hors (*désormais*) fut sujet à y rechoir, ce villain souvenir de son inconvenient le gourmandant et tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie par une autre resverie. C'est que, advouant luy mesmes et preschant avant la main cette sienne subjection, la contention de son ame se soulageoit sur ce, qu'apportant ce mal comme attendu, son obligation en amoindrissoit et luy en poisoit moins. Quand il a eu loy, à son chois (sa pensée desbrouillée et desbandée, son corps se trouvant en son deu) de le faire lors premierement tenter, saisir et surprendre à la

cognoissance d'autrui, il s'est guari tout net à l'endroit de se sujet.

A qui on a esté une fois capable, on n'est plus incapable, si non par juste foiblesse.

I - Ce malheur n'est à craindre qu'aux entreprises où nostre ame se trouve outre mesure tandue de desir et de respect, et notamment si les commoditez se rencontrent improveues et pressantes ; on n'a pas moyen de se ravoir de ce trouble. J'en sçay, à qui il a servy d'y apporter le corps mesme commencé à ressasier d'ailleurs, III pour endormir l'ardeur de cette fureur, et qui par l'aage se trouve moins impuissant de ce qu'il est moins puissant. Et tel autre à qui il a servi aussi qu'un amy l'aye assuré d'estre fourni d'une contrebatterie d'enchantements certains à le preserver. Il vaut mieux que je die comment ce fut. Un comte de très bon lieu, de qui j'estoye fort privé (*familier*), se mariant avec une belle dame qui avoit esté poursuivie de tel qui assistoit à la feste, mettoit en grand peine ses amis et nommément une vieille dame, sa parente, qui presidoit à ces nopces et les faisoit chez elle, craintive de ces sorcelleries ; ce qu'elle me fit entendre. Je la priay s'en reposer sur moy. J'avoye de fortune en mes coffres certaine petite pièce d'or platte, où estoient gravées quelques figures celestes, contre le coup de soleil et oster la douleur de teste, la logeant à point sur la cousture du test (*crâne*) ; et, pour l'y tenir, elle estoit cousue à un ruban propre à rattacher souz le menton. Resverie germaine à celle de quoy nous parlons. Jacques Peletier (*il s'agit ici de Jacques Peletier du Mans, humaniste, médecin et mathématicien*) m'avoit faict ce present singulier. J'advisay d'en tirer quelque usage. Et dis au comte qu'il pourroit courre fortune (*courir des risques*) comme les autres ; y ayant là des hommes pour luy en vouloir prester d'une ; mais que hardiment il s'allast coucher ; que je luy feroi un tour d'amy ; et n'espargneroy à son besoin un miracle, qui estoit en ma puissance, pourveu que, sur son honneur, il me promist de le tenir trèsfidelement secret ; seulement, comme sur la nuit on iroyt porter le

resveillon, s'il luy estoit mal allé, il me fit un tel signe. Il avoit eu l'ame et les oreilles si battues, qu'il se trouva lié du trouble de son imagination, et me fit son signe. Je luy dis lors, qu'il se levast souz couleur de nous chasser, et prinst en se jouant la robe de nuict que j'avoie sur moy (nous estions de taille fort voisine) et s'en vestit, tant qu'il auroit exécuté mon ordonnance, qui fut : quand nous serions sortis, qu'il se retirast à tomber de l'eau ; dist trois fois telles oraisons, et fist tels mouments ; qu'à chascune de ces trois fois, il ceignist le ruban que je luy mettoys en main, et couchast bien soigneusement la médaille qui y estoit attachée, sur ses roignons, la figure en telle posture ; cela fait, ayant bien estreint ce ruban pour qu'il ne se peust ny desnouer, ny mouvoir de sa place, que, en toute l'assurance, il s'en retournast à son prix fait, et n'oubliait de rejeter ma robe sur son lict, en manière qu'elle les abriast (*abritât*) tous deux. Ces singeries sont le principal de l'effect, nostre pensée ne se pouvant desmesler que moyens si estranges ne viennent de quelqu'abstruse science. Leur inanité leur donne poids et reverence. Somme, il fut certain que mes caracteres (*talismans*) se trouverent plus Veneriens que Solaires (*rappelons que sur cette pièce se trouvaient des figures célestes contre le coup de soleil*), plus en action qu'en prohibition. Ce fut une humeur prompte et curieuse qui me convia à tel effect, esloigné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles et feintes, et hay la finesse, en mes mains, non seulement recreative, mais aussi profitable. Si l'action n'est vicieuse, la route l'est.

Amasis, Roy d'Egypte, espousa Laocide, très belle fille Grecque ; et luy, qui se monroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court à jouir d'elle, et menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorcerie. Comme és choses qui consistent en fantasie, et promesses à Venus, il se trouva divinement remis dès la premiere nuit d'emprès (*après*) ses oblations et sacrifices (*Hérodote, II, 181*).

Or, elles sont tort de nous recueillir (*accueillir*) de ces contenances mineuses (*de ces minauderies*), querelleuses et fuyardes, qui nous



esteignent en nous allumant. La bru de Pythagoras (*plutôt sa femme Teano. Cf. Diogène Laërce, VIII, 43 et Plutarque, Préceptes de mariage, VIII*) disoit que la femme qui se couche avec un homme, doit avec la cotte laisser aussy la honte, et la reprendre avec le cotillon. I L'ame de l'assaillant, troublée de plusieurs diverses allarmes, se perd aisement ; et à qui l'imagination a faict une fois souffrir cette honte (et elle ne le fait souffrir qu'aux premieres accointances, d'autant qu'elles sont plus bouillantes et aspres, et aussi qu'en cette premiere connoissance, on craint beaucoup plus de faillir), ayant mal commencé, il entre en fièvre et despit de cet accident qui luy dure aux occasions suivantes.

III - Les mariez, le temps estant tout leur, ne doivent ny se presser, ny taster leur entreprise, s'ils ne sont prests ; et vaut mieux faillir indecemment à estreiner la couche nuptiale, pleine d'agitation et de fièvre, attendant une et une autre commodité plus privée et moins allarmée, que de tomber en une perpetuelle misere, pour s'estre estonné et desesperé du premier refus. Avant la possession prinse, le patient se doit à saillies et divers temps legerement essayer et offrir, sans se piquer et opiniastres à se convaincre definitivement soy-mesme. Ceux qui sçavent leurs membres de nature dociles, qu'ils se soignent seulement de contre-pipper leur fantasie.

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingerant si importunément, lors que nous n'en avons que faire, et defaillant si importunément, lors que nous en avons le plus affaire, et contestant de l'autorité si imperieusement avec nostre volonté, refusant avec tant de fierté et d'obstination noz sollicitations et mentales et manuelles. Si toutes-fois en ce qu'on gourmande sa rebellion, et qu'on en tire preuve de sa condamnation (*culpabilité*), il m'avoit payé pour plaider sa cause, à l'adventure mettroy-je en souspeçon nos autres membres, ses compagnons, de luy estre allé dresser, par belle envie de l'importance et douceur de son usage, cette querelle apostée (*feinte*), et avoir par

complot armé le monde à l'encontre de luy, le chargeant malignement seul de leur faute commune. Car je vous donne à penser, s'il y a une seule des parties de nostre corps qui ne refuse à nostre volonté souvent son operation et qui souvent ne l'exerce contre nostre volonté. Elles ont chacune des passions propres, qui les esveillent et endorment, sans nostre congé. A quant de fois tesmoignent les mouvements forcez de nostre visage les pensées que nous tenions secrettes, et nous trahissent aus assistans. Cette mesme cause qui anime ce membre, anime aussi sans nostre sceu le cœur, le poulmon et le poul ; la veue d'un object agreable respandant imperceptiblement en nous la flamme d'une emotion fievreuse. N'y a-il que ces muscles et ces veines qui s'elevent et se couchent sans l'adveu, non seulement de nostre volonté, mais aussi de nostre pensée ? Nous ne commandons pas à nos cheveux de se herisser, et à nostre peau de fremir de desir ou de crainte. La main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas. La langue se transit et la voix se fige à son heure. Lors mesme que, n'ayans de quoy frire, nous le luy deffendrons volontiers, l'appetit de manger et de boire ne laisse pas s'esmouvoir les parties qui luy sont sujettes, ny plus ny moins que cet autre appetit ; et nous abandonne de mesme, hors de propos, quand bon luy semble. Les utils qui servent à descharger le ventre ont leurs propres dilatations et compressions, outre et contre nostre advis, comme ceux-cy destinez à descharger nos roignons. Et ce que, pour autorizer la toute puissance de nostre volonté, Saint Augustin allegue avoir veu quelqu'un qui commandoit à son derriere autant de pets qu'il en vouloit (*Cité de Dieu, XIV, 24*), et que Vivès, son glossateur, encherit d'un autre exemple de son temps, de pets organisez suivant le ton des vers qu'on leur prononçoit, ne suppose non plus pure l'obeissance de ce membre : car en est il ordinairement de plus indiscret et tumultuaire. Joint que j'en sçay un si turbulent et revesche, qu'il y a quarante ans qu'il tient son maistre à peter d'une haleine et d'une obligation constante et irremittente et la menne ainsin à la mort.

Mais nostre volonté, pour les droits de qui nous mettons en avant ce reproche, combien plus vraysemblablement la pouvons-nous marquer de rebellion et sedition par son desreglement et desobeissance ! Veut-elle tousjours ce que nous voudrions qu'elle voulsist ? Ne veut-elle pas souvent ce que nous luy prohibons de vouloir ; et à notre evident dommage ? Se laisse-elle non plus mener aux conclusions de nostre raison ? En fin je diroy pour monsieur ma partie (*mon client*), que « plaise à considerer qu'en ce faict, sa cause estant inseparablement conjointe à un consort et indistinctement, on ne s'adresse pourtant qu'à luy, et par des argumens et charges telles, veu la conditon des parties, qu'elles ne peuvent aucunement appartenir ny concerner sondit consort. Partant se void l'animosité et illegalité manifeste des accusateurs ». Quoy qu'il en soit, protestant que les advocats et juges ont beau quereller et sentencier, nature tirera cependant son train ; qui n'auroit faict que raison, quand ell'auroit douë ce membre de quelque particulier privilege, autheur du seul ouvrage immortel des mortels. Pour tant est à Socrates action divine que la generation ; et amour, desir d'immortalité et Daemon immortel luy-mesmes (*Platon, Le Banquet, p. 430*).

I - Tel, à l'aventure, par cet effect de l'imagination, laisse icy les escruelles, que son compagnon raporte en Espagne (*depuis la captivité de François Ier en Espagne, de 1525 à 1526, de nombreux Espagnols atteints de scrofules traversaient les Pyrénées pour se faire « toucher » par le roi. Cf. Marc Bloch, Les rois thaumaturges, p. 312*). Voylà pourquoy, en telles choses, l'on a accoustumé de demander une ame preparée. Pourquoy praticquent les medecins avant main (*à l'avance*) la creance de leur patient avec tant de fauces promesses de sa guerison, si ce n'est afin que l'effect de l'imagination supplisse (*supplée à*) l'imposture de leur aposeme (*décoction*) ? Ils sçavent qu'un des maistres de ce mestier leur a laissé par escrit, qu'il s'est trouvé des hommes à qui la seule veuë de la Medecine faisoit l'opération (*faisait effet*).

Et tout ce caprice m'est tombé presentement en main, sur le conte que me faisoit un domestique apotiquaire de feu mon pere, homme simple et Souysse, nation peu vaine et mensongiere, d'avoir cogneu long temps un marchand à Toulouse, maladif et subject à la pierre, qui avoit souvent besoing de clisteres ; et se les faisoit diversement ordonner aux medecins, selon l'occurrence de son mal. Apportez qu'ils estoyent, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées ; souvent il tastoit s'ils estoyent trop chauds. Le voylà couché, renversé, et toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit aucune injection. L'apotiquaire retiré après cette ceremonie, le patient accommodé, comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en sentoit pareil effect à ceux qui les prennent. Et si le medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres, de mesme forme. Mon tesmoin jure que, pour espargner la despence (car il les payoit comme s'il les eut receus), la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect en descouvrit la fourbe, et pour avoir trouvé ceux là inutiles, qu'il fausit (*fallut*) revenir à la premiere façon.

Une femme, pensant avoir avalé un'espingue avec son pain, crioit et se tourmentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier, où elle pensoit la sentir arrestée ; mais, par ce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors, un habil'homme, ayant jugé que ce n'estoit que fantasie et opinion, prise de quelque morceau de pain qui l'avoit piquée en passant, la fit vomir et jetta à la desrobée, dans ce qu'elle rendit, une espingue tortue (*tordue*). Cette femme cuidant (*croyant*) l'avoir rendue, se sentit soudain deschargée de sa douleur. Je sçay qu'un gentil'homme, ayant traicté chez lui une bonne compagnie, se vanta trois ou quatre jours après, par maniere de jeu (car il n'en estoit rien), de leur avoir fait manger un chat en paste ; dequoy une damoyelle de la troupe print telle horreur, qu'en estant tombée en un grand dévoyement d'estomac et fievre, il fut impossible de la sauver. Les bestes mesmes se voyent comme nous subjectes à la force de l'imagination. Tesmoing les chiens, qui se

laissent mourir de deuil de la perte de leurs maistres. Nous les voyons aussi japper et tremousser en songe, hannir les chevaux et se débattre. Mais tout cecy se peut raporter à l'estroite cousture de l'esprit et du corps s'entre-communiquants leurs fortunes. C'est autre chose que l'imagination agisse quelque fois, non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autrui. Et tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voisin, comme il se voit en la peste, en la verolle, et au mal des yeux, qui se chargent de l'un à l'autre :

« En regardant des yeux malades, les yeux deviennent malades eux aussi, et beaucoup de maux se transmettent ainsi d'un corps à l'autre » Ovide, *Remedia amoris*, V, 615.

« *Dum spectant oculi loesos, loeduntur et ipsi :  
Multaque corporibus transitione nocent* »

Pareillement, l'imagination esbranlée avecques vehemence, eslance des traits qui puissent offencer l'object estrangier. L'ancienneté (*l'antiquité. En fait, il s'agit de Pline, Hist. Nat., VII, 2, repris aussi par Corneille Agrippa*) a tenu de certaines femmes en Scythie, qu'animées et courroussées contre quelqu'un, elles le tuoient du seul regard. Les tortues (*Pline, Hist. Nat., IX, 10*) et les autruches couvent leurs œufs de la seule veuë, signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et quant aux sorciers, on les dit avoir des yeux offensifs et nuisans,

« Je ne sais quel œil fascine mes tendres agneaux. » Virgile, *Eglogues*, III, 103.

« *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos* »

Ce sont pour moy mauvais respondans, que magiciens. Tant y a que nous voyons par experience les femmes envoyer aux corps des enfans qu'elles portent au ventre des marques de leurs fantasies, tesmoing celle qui engendra le more (*maure : accusée d'adultère et disculpée par Hippocrate, cette princesse expliquait la naissance de son enfant noir par la présence, près de son lit, d'un portrait de nègre. Anecdote racontée par Saint Jérôme et reprise au XVIIe siècle*). Et il fut présenté à Charles, Roy

de Boheme et Empereur, une fille d'auprès de Pise, toute velue et herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceuë, à cause d'une image de Saint Jean Baptiste pendue en son lit. Des animaux il en est de mesmes, tesmoing les brebis de Jacob (*leurs petits avaient le poil tacheté parce qu'elles avaient eu sous les yeux des verges de diverses couleurs. Genèse, XXX, 37 et s., repris par Saint Augustin, Cité de Dieu, XII, 24 et Corneille Agrippa*), et les perdris et les lievres, que la neige blanchit aux montaignes. On vit (*dans les éditions antérieures à 1588 on peut lire « mon père vit un jour un chat...*) dernièrement chez moy un chat guesant un oyseau au haut d'un arbre, et, s'estans fchez la veuë ferme l'un contre l'autre quelque espace de temps, l'oyseau s'estre laissé choir comme mort entre les pates du chat, ou ennyvré par sa propre imagination, ou attiré par quelque force atractive du chat. Ceux qui ayment la volerie ont ouy faire le conte du fauconnier qui, arrestant obstinément sa veuë contre un milan en l'air, gageoit de la seule force de sa veuë le ramener en contre-bas ; et le faisoit, à ce qu'on dit. Car les Histoires que j'emprunte, je les renvoye sur la conscience de ceux qui les prens.

II - Les discours sont à moy, et se tiennent par la preuve de la raison, non de l'experiance ; chacun y peut joindre ses exemples : et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est, veu le nombre et varieté des accidens.

III - Si je ne comme (*commente*) bien, qu'un autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvemens, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Paris ou à Rome, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce recit. Je le voy et en fay mon profit egalemeut en ombre que en corps. Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à

me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des auteurs desquels la fin c'est dire les evenements. La mienne, si h'y sçavoie advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux escholes de supposer des similitudes, quand ilz n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi pourtant, et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse toute foy historialle (*toute vérité historique*). Aux exemples que je tire ceans, de ce que j'ay ouï, faict ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legieres et inutiles circonstances. Ma conscience ne falsifie pas un iota, ma science je ne sçay. Sur ce propos, j'entre par fois en pensée qu'il puisse assez bien convenir à un Theologien, à un philosophe, et telles gens d'exquise et exacte conscience et prudence, d'crire l'histoire. Comment peuvent ils engager leur foy sur une foy populaire ? Comment respondre des pensées de personnes incongnues et donner pour argent contant leurs conjectures ? Des actions à divers membres (*faites de différentes parties*), qui se passent en leur presence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, assermentez par un juge ; et n'ont homme si familier, des intentions duquel ils entreprennent de pleinement respondre. Je tiens moins hasardeux d'crire les choses passées que presentes ; d'autant que l'escrivain n'a à rendre compte que d'une verité empruntée. Aucuns me convient d'crire les affaires de mon temps, estimans que je les voy d'une veuë moins blessée de passion qu'un autre, et de plus près, pour accez que fortune m'a donné aux chefs de divers partis. Mais ils ne disent pas que, pour la gloire de Salluste, je n'en prendrois pas la peine ; ennemy juré d'obligation, d'assiduité, de constance ; qu'il n'est rien si contraire à mon stile qu'une narration estendue : je me recoupe si souvent faute d'haleine, je n'ay ny composition, ny explication qui vaille, ignorant au-delà d'un enfant des frases et vocables qui servent aux choses plus communes ; pourtant ay-je prins à dire ce que je sçay dire, accommodant la matiere à ma force ; si j'en prenois qui me guidast, ma mesure pourroit faillir à la sienne ; (*ils ne disent pas*) que ma liberté, estant si libre, j'eusse publié des jugements, à

mon gré mesme et selon raison, illegitimes et punissables. Plutarque nous diroit volontiers de ce qu'il en a fait, que c'est l'ouvrage d'autrui que ses exemples soient en tout et par tout veritables ; qu'ils soient utiles à la posterité, et presentez d'un lustre qui nous esclaire à la vertu, que c'est son ouvrage. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un compte ancien, qu'il soit ainsin ou ainsi.